



## EPLEFPA Bordeaux Gironde

### Hectar, cheval de Troie de l'« agrotech » dans l'EAP

Depuis le début de l'année scolaire, la section SNETAP-FSU de l'EPLEFPA Bordeaux Gironde s'évertue à essayer de comprendre ce qui se trame entre l'EPL Bordeaux Gironde et Hectar, campus agricole de Xavier Niel, le milliardaire patron de Free et d'Audrey Bourolleau ex-conseillère à l'agriculture du président Macron.

Les premières informations de la directrice de l'EPL laissaient entendre qu'un partenariat était à l'étude mais que rien ne se ferait avant le printemps. Elle ajoutait que ce partenariat se ferait avec les grands châteaux du sauternais dont le château d'Yquem, que « *si le public n'y allait pas, le privé irait et qu'Hectar avait pour objectif de faciliter les problèmes rencontrés aujourd'hui dans le milieu agricole pour trouver de la main d'œuvre* (entretien et taille manuelle de la vigne) », discours libéral habituel bien éloigné de « l'agriculture 4.0 » mise en avant par Hectar.

Ce centre de formation affiche de bien belles intentions et de grandes ambitions en misant sur le tout « numérique, robotique et génétique », en vantant d'être le plus grand campus agricole du monde (sic) et en même temps, d'être une école SANS enseignant.e ! Ce qui s'avère être rien d'autre qu'un modèle privé high-tech, se révèle à mille lieues du modèle agricole porté par le SNETAP-FSU et nombre d'agricult.rices.eurs .

#### **Tout est allé très vite et bien avant le printemps.**

La veille du Conseil d'Administration de Bordeaux Gironde, en novembre 2021, le SNETAP-FSU apprend par la presse spécialisée que la formation des stagiaires Hectar va commencer début janvier sur le site de La Tour Blanche. Interrogée lors du CA, la Directrice laisse s'exprimer les directeurs du site et du CFAA/CFPPA. Ils confirment l'information, nous mettant devant le fait accompli. **Les représentant.es au CA n'ont eu aucune information préalable et ne sont pas consulté.es sur la convention EPL/Hectar, contrairement à ce que prévoit le cadre légal !**

Courant janvier, alors que la formation débute et regroupe 8 stagiaires, alors que le coordonnateur s'est retrouvé très embarrassé pour l'organiser (précipitation, problème de ressources humaines, gestion de salles compliquée, ...), une interlocutrice est désignée par Hectar pour faire le lien avec La Tour Blanche : Mme L.

Nous interrogeons à nouveau la directrice de l'EPL qui enfin nous fait suivre une convention. Mais problème, nous apprenons alors qu'une autre convention a modifié le contenu de la première transmise par la directrice. Notamment, son article 5 est largement modifié et précise les relations pédagogiques avec l'interlocutrice. Il porte directement atteinte à la liberté pédagogique des enseignant.es et formateur.rices et permet une forme d'entrisme pédagogique, une appropriation de

notre travail et de nos outils par des structures privées mercantiles. Il est particulièrement ajouté que *"chaque semaine sera communiqué le contenu pédagogique , les supports transmis ..."*.

**Notre préoccupation sur la transmission des données pédagogiques prend donc tout son sens avec l'interlocutrice qui réclame ces données, les supports pédagogiques ou les tableaux d'émargement. Pourtant, la directrice de l'EPL nous affirmait n'avoir aucune relation avec cette personne.**

Mme L. n'est pourtant pas une simple secrétaire permettant la correspondance administrative de document de gestion. C'est une femme politique, qui a participé à la campagne des dernières élections régionales au profit de l'UMP Virginie Calmels, par ailleurs présidente d'une société (Société par Actions Simplifiée) « [Colombus](#) » dont le siège est à Bordeaux proposant des activités de loisirs et récréatives, de mentoring, de coaching personnel et de « soutien à l'enseignement ». Une simple recherche internet montre qu'elle a dans son réseau professionnel, privé ou politique des relations avec **le puissant réseau Lassallien**<sup>1</sup>, avec le groupe de Xavier Niel et avec le monde viticole... et maintenant elle demande l'accès aux salles d'un établissement public, à ses équipements mais aussi à s'approprier les supports pédagogiques des enseignant.es.

**C'est bien un modèle privé, s'appuyant sur un réseau "lobbyiste",** qui est à l'œuvre dont l'objectif est le profit de quelques-uns en profitant des financements publics. On ne peut que s'interroger sur le bien-fondé d'un tel partenariat avec l'EPL Bordeaux Gironde et ses différents sites.

Il faut aussi s'interroger sur l'influence de ce réseau sur le contenu des formations in fine et le modèle agricole qui en découlera. Le pouvoir public ne doit pas laisser à de surpuissants intérêts privés les choix essentiels à faire engageant l'avenir de l'agriculture.

**C'est à la fois un sentiment de colère et de grande honte. L'EPL mérite mieux que cela, devenir le sous traitant d'intérêts privés. Le site de La Tour Blanche a besoin d'un vrai soutien pour conforter ses formations publiques au service des élèves, des parents et du territoire. Car la seule chose que démontre Hectar, c'est l'indigence des politiques publiques de la formation agricole alors que les défis, les besoins et les demandes sont immenses.**

Ce type de partenariat, EPL Bordeaux Gironde / Hectar, ne doit pas être le prototype d'un modèle appelé à être reproduit dans d'autres établissements.

**Vigilance et refus s'imposent. Ne nous laissons pas tromper. Refusons la privatisation et le démantèlement du savoir-faire de l'enseignement agricole public, refusons que la terre et l'agriculture soient entre les mains de quelques milliardaires.**

---

<sup>1</sup> Réseau d'établissements scolaires catholiques – Ce réseau gère notamment des établissements d'enseignement agricole UniLaSalle qui a fait passer en force au CNEA (Comité National de l'Enseignement Agricole), en février dernier, un vote dérogatoire permettant à l'établissement d'ouvrir une formation vétérinaire privée dès la rentrée 2022.

**Pour cela, rendez-vous le 29 mars 2022 à Paris devant l'école Hectar et sur le parvis de la  
Défense près du siège social de Niel.**

**« L'Enseignement Agricole Public reprend un Hectar à la Défense »**

Voir modalités de participation auprès des secrétaires de section